

Informations sur la COVID-19 pour les communautés multiculturelles LGBTIQ+

Vais-je présenter des effets secondaires après mon vaccin ?

- > Vous **êtes susceptible de présenter des effets secondaires** après la première dose, la deuxième dose ou les deux doses du vaccin contre la COVID-19
- > Les effets secondaires fréquents et attendus sont notamment une douleur à l'endroit où vous avez reçu l'injection, une sensation de fatigue, des douleurs musculaires, des maux de tête, de la fièvre et des frissons, et des douleurs articulaires.
- > **Les effets secondaires sont généralement modérés** et persistent pendant un ou deux jours

Existe-t-il des effets secondaires plus graves ?

- > Il est possible, **dans de très rares cas**, que vous présentiez des effets secondaires plus graves
- > Vous pouvez consulter les **informations du site Web du gouvernement de l'État de Victoria sur les effets secondaires plus graves** ou vous adresser à votre médecin pour en savoir plus



Que faire si je tombe malade après avoir été vacciné ?

Si vous tombez malade ou vous sentez mal après avoir été vacciné, consultez immédiatement votre médecin ou votre prestataire de soins. Si vous n'êtes pas en mesure de voir votre médecin, appelez-le :

- > **Infirmière de garde** au **1300 60 60 24**
- > La **ligne d'assistance nationale sur le coronavirus** au **1800 020 080**
- > **000** si vous éprouvez des difficultés à respirer ou un rythme cardiaque rapide, si votre respiration est sifflante, si vous êtes très malade ou si vous ne vous sentez pas bien

Tous ces numéros sont disponibles 24 heures sur 24.

Le gouvernement australien développe un **système de recours** pour les personnes qui ont présenté un impact modéré à important suite à une forte réaction à un vaccin contre la COVID-19.



La transmission ou la contamination du COVID-19 est-elle possible après la vaccination ?

Après avoir été complètement vacciné contre la COVID-19 :

- Vous êtes **moins susceptible de contracter** la COVID-19
- Vous êtes **moins susceptible de transmettre** à COVID-19 à d'autres personnes
- Vous avez **moins de chances de tomber gravement malade** si vous contractez la COVID-19

Le risque de contracter le virus et de le transmettre existe toujours même si vous êtes vacciné. Pour se protéger et protéger les autres :

- Vous devez continuer à **adopter des comportements sans risque vis-à-vis de l'exposition à la COVID** [y compris le port d'un masque facial]
- Vous devez toujours **respecter les restrictions actuelles**



Comment puis-je prouver que je suis vacciné contre la COVID-19 ?

Une fois que vous êtes dûment vacciné, a **un certificat numérique de la COVID-19** vous est automatiquement créé.

Vous pouvez vous procurer votre certificat de trois manières différentes :



- **Si vous bénéficiez de l'assurance Medicare**, vous pouvez vous procurer votre certificat à travers **l'application Express Plus Medicare** ou **myGov**
- Si vous ne bénéficiez pas de l'assurance Medicare mais que vous disposez d'un identifiant de soins de santé individuel, vous pouvez **vous procurer un certificat en ligne** sur myGov
- Si vous ne bénéficiez pas de l'assurance Medicare ou d'un IHI, vous pouvez **contacter l'Australian Immunisation Register pour vous procurer un certificat imprimé**

Vous pouvez **ajouter votre certificat numérique COVID-19** à l'application Service Victoria ou **montrer une copie imprimée**.



Vous pouvez également vous procurer un **certificat international de vaccination de la COVID-19** qui vous permettra de prouver que vous avez été dûment vacciné lorsque vous voyagez à l'étranger.



cfre.org.au/lgbtiq-covid